

SYNDICAT DE COHERENCE TERRITORIALE DU BERGERACOIS

Membres en exercice : 44
Membres présents : 24
Votants : 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : **Pascal DELTEIL**

Délibération n° 2025-04

L'an Deux Mille vingt-cinq, le **Judi 13 mars à 18 H 30**,
les membres du COMITE SYNDICAL du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois se sont réunis au nombre
de 24 à Monsaguel, salle des fêtes, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de
la convocation en date du 06/03/2025.

Présidence de séance : Monsieur Pascal DELTEIL

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Eléonore BAGES, Marjorie MOLLETON, Christine LACOTTE, Michelle DORANGE (remplace Alain PREVOST), Messieurs Christian BORDENAVE, Pascal DELTEIL, Jean-Pierre FRAY, Jean-Roland GUY (remplace Joël HELLIAN), Daniel COTS, Dominique TREMBLET, Olivier DUPUY, Didier CAPURON, Jean-Jacques CHAPPELLET, Michel DELFIEUX, Georges BASSI, Jérôme BETAÏLLE, Hervé DELAGE, Alain LEGAL, Jean-Claude CASTAGNER, Lucien POMEDIO (remplace Maurice BARDET), Gérard MARTIN, Frédéric HOGUET, Thierry DEGUILHEM, Francis MONTAUDOUIN (remplace Jean-Marc GOUIN).

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Sylvie RIVIERE, Esther FARGUES, Nathalie FABRE, Messieurs Joël HELLIAN, Alain PREVOST, Serge PRADIER, Jean-Louis DESSALLES, Jean-Pierre FAURE, Jean-Michel DREUIL, Alain CASTANG, René VISENTINI, Roland FRAY, Pascal LIABASTE, Maurice BARDET, Thierry GROSSOLEIL, Gérard MARTIN, Bernard TRIFFE, Florent FARGE, Jean-Marc GOUIN, Fabrice DUPPI, Gérard MOURET, Marc LAURENCE, Lionel LACOMBE, Michel MARTINET, Serge TABOURET, Christian LAFFONT, Alain ROUSSEL.

Secrétaire de Séance : Monsieur Hervé DELAGE.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

Le SyCoTeB, par délibération en date du 19 février 2024, a souscrit pour un an auprès du Crédit Agricole, un contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Sur demande de l'assemblée délibérante, le concours peut être renouvelé pour une nouvelle période d'un an. Un nouveau contrat sera cependant signé.

Afin d'assurer les besoins en trésorerie de la collectivité, il est proposé de renouveler pour une durée de 1 an, l'ouverture d'une ligne de trésorerie à concurrence de 20 000 € auprès du Crédit Agricole.

Les conditions financières proposées sont les suivantes :

TAUX variable indexé sur EURIBOR MOYEN 3 mois		
Dernier Euribor 3M connu	2,706	Janvier 2025
MARGE	1,20	
soit un taux de départ de	3,9060	Modifiable chaque mois

Commission d'engagement : 200 € minimum.

Les frais bancaires générés par cette opération seront pris en charge sur le budget global.

AGEDI
Dépôt BERGERAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/03/2025
024-200027134-20250313-2025_04-DE

PROPOSITION :

En conséquence, il est proposé aux membres de l'assemblée de renouveler l'ouverture d'une ligne de trésorerie à concurrence de 20 000 € auprès du Crédit Agricole et d'autoriser le président à signer le contrat et tous documents y afférant, et effectuer toutes les opérations de gestion telles que la mobilisation et le remboursement des fonds tirés.

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée adopte cette proposition.

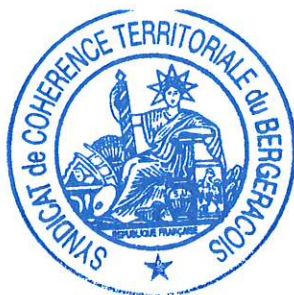
FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, à MONSAGUEL ce 13 mars 2025

*Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Sous-préfecture, le 20/03/2025
et de la publication, le 20/03/2025*

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



Pascal DELTEIL



Le secrétaire de séance,



Hervé DELAGE